

# Quand les **profs**... COURRIEL

Le mercredi 8 novembre 2006

(version pour imprimer)

[Liste des communiqués](#)

[CONVENTION COLLECTIVE 2006-2010](#)

[Statuts et règlements \(SPECS-CSN\)](#)

[Politique pour contrer le harcèlement psychologique](#)

## ⋮ RAPPEL: Assemblée générale du 15 novembre

N'oubliez pas l'assemblée générale du syndicat qui se tiendra le mercredi 15 novembre 2006 à compter de 17h30 au local 2-52-101. L'assemblée portera principalement sur le calendrier scolaire. Elle se penchera également sur le renouvellement des assurances collectives 2007 et elle verra à combler un poste vacant à la Commission des études.

Pour plus d'information, consultez le [projet d'ordre du jour](#).

## ⋮ Calendrier scolaire: votre point de vue compte

Le processus de consultation sur le calendrier scolaire initié par le syndicat débutera dès le lundi 13 novembre 2006. Pour plus de détails, consultez le précédent [Quand les profs... COURRIEL](#).

## ⋮ Des kiosques FONDACTION au Cégep

[FONDACTION](#), en collaboration avec ses responsables locaux, tiendra des kiosques d'information au Cégep de Sherbrooke au cours de la semaine du 13 novembre.

- Les plus jeunes professeures et professeurs pourront s'informer sur les avantages fiscaux dont ils pourraient bénéficier en souscrivant à Fondation par retenue sur le salaire, notamment s'ils envisagent d'accéder à la propriété.
- Les professeures et professeurs qui sont à la fin de leur carrière pourront s'informer sur les avantages particuliers d'une contribution à Fondation.

## Au CÉGEP de SHERBROOKE

Le Syndicat du personnel enseignant fera un don de **6 \$** dans le cas d'une nouvelle adhésion, de **3 \$** dans le cas d'une augmentation de votre contribution et de **0,50 \$** pour chaque adhésion active en cours d'année à la campagne «Paniers de Noël» des étudiantes et des étudiants du Cégep de Sherbrooke.



### Fondation, c'est...

- Un produit financier facilitant l'épargne-retraite
  - Plus de 7 000 emplois maintenus au Québec
  - Des investissements en développement durable
  - Des investissements socialement responsables
- Des investissements qui favorisent le respect de l'environnement



#### REER Fondation par retenue sur le salaire (RSS)

26 périodes de paie (Paie versée aux deux semaines)		Investissement par période de paie			
		192,31 \$	150 \$	75 \$	25 \$
Revenu imposable	Avantages fiscaux Crédits REER	Déboursé net estimé par période de paie			
16 500 \$ à 28 710 \$	30 % 28,94 %	78,96 \$	61,59 \$	30,80 \$	10,27 \$
28 711 \$ à 36 378 \$	30 % 32,94 %	71,27 \$	55,59 \$	27,80 \$	9,27 \$
36 379 \$ à 57 430 \$	30 % 38,37 %	60,83 \$	47,45 \$	23,72 \$	7,91 \$
57 431 \$ à 72 756 \$	30 % 42,37 %	53,14 \$	41,45 \$	20,72 \$	6,91 \$
		Montant annuel correspondant			
		5 000 \$	3 900 \$	1 950 \$	650 \$

## Jour de paie.

J'ai des valeurs... j'investis où ça compte !

Communiquez avec votre responsable FONDATION :  
Michel Trudeau au (819) 562-3889 (résidence) ou  
au (819) 620-1533 (téléavertisseur)

**FONDATION**  
CSN POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

[www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)

Note : Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Veuillez lire le prospectus simplifié de Fondation, disponible à nos bureaux ou dans notre site internet. Pour plus de renseignements consultez votre responsable Fondation ou contactez-nous au 1 800 253-6665.

Les kiosques se tiendront de 11h30 à 13h30:

- le lundi 13 novembre **au pavillon 2** (au deuxième étage, face à l'ascenseur);
- le mardi 14 novembre **au pavillon 3** (entrée porte G);
- le mercredi 15 novembre **au pavillon 4** (au salon des professeurs);
- le jeudi 16 novembre **au pavillon 6** (face à la cafétéria).

**Pour plus d'information, communiquez avec vos responsables FONDATION,  
Claude Tétreault et Luc Loignon, au 819 564-6350, poste 330.**

## NON MERCI - Pas de circulaires ici!



Si vous en avez assez de recevoir de la publicité dans votre boîte aux lettres, sachez qu'il est possible d'apposer une vignette. L'autocollant « NON MERCI - pas de circulaires ici! » distribué par l'ACEF-Estrie complète un règlement municipal adopté par la Ville de Sherbrooke. Le comité de l'environnement offre ces autocollants pour 1\$ au lieu de 2\$.

Si vous continuez à recevoir de la publicité après avoir collé la vignette, vous pourrez porter plainte à la ville. Vous pouvez vous procurer les autocollants au local du syndicat.